



Assemblée Générale du 20 septembre 2025

La séance est ouverte par Gérard POITTEVIN, président du TRÈFLE ANDERNOSIEN.

L'assemblée porte sur la période du 01/07/2024 au 30/06/2025

Le président remercie pour leur présence messieurs Jean-Yves Rozzaza maire d'Andernos, Roger Treutenaère adjoint au maire.

Le quorum de 92 membres présents ou représentés nécessaire au bon déroulement de la réunion étant atteint, l'Assemblée Générale peut démarrer.

Les membres acceptent à l'unanimité la décision de voter à main levée pour l'ensemble des résolutions.

Cette année a été très cruelle pour les deux clubs du Nord Bassin :

Nous regrettons la disparition de M.Rostaing, A.Marcilhacy, J.Baudoin, J.F.Guetault, R.Bonnardot, P.Barre, Ch Garraud, P.Boudin.

Nous renouvelons aux familles et aux amis nos plus sincères pensées.

Nos pensées vont également vers tous ceux qui luttent avec courage contre la maladie. Une pensée particulière va à ceux qui n'ont pas pu être présents aujourd'hui.

À toutes les personnes présentes et à leurs familles, au nom du Club le président renouvelle son soutien moral et affectif.

PREMIÈRE RÉOLUTION :

Approbation du PV de l'assemblée Générale du 14 septembre 2024 portant sur la période du 01/07/2023 au 30/06/2024 qui a été affiché au club tout au long de cette année.

Le président demande si les participants ont des remarques à formuler et propose de procéder au vote.

L'assemblée adopte la résolution à l'unanimité à main levée.

DEUXIÈME RÉOLUTION :

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Remerciements du Président Gérard POITTEVIN

- À Monsieur le maire et Roger Treutenaère pour le soutien matériel apporté à l'association sans faille même pour certaines demandes tardives. Merci à Claudie et Virginie pour leur bienveillance et félicitations à Yannick, Valérie, Karine et leurs collègues pour leur efficacité et leur gentillesse.
- aux membres bénévoles du bureau pour l'efficacité de leur travail durant cette année.
- à l'équipe de formateurs.
- à Maïté pour la gestion des licences, cotisations et droit de jeu.
- à Benoît Oliot, Délégué Développement du club et bien plus que cela.

- aux directeurs de tournois du club (Jean-Pierre, et Michèle qui fait un travail remarquable au sein du club) et aux arbitres. Aujourd'hui il y a 6 personnes qui savent diriger les tournois et 3 arbitres sans lesquels les tournois ne pourraient pas avoir lieu.
- À Marie-Claude pour la tenue entre autres du site internet du club. Nous comptons sur vous pour alimenter et aider à faire vivre ce site par vos remarques et photos.
- à tous les licenciés et sympathisants pour leur fidélité au club et pour l'image positive transmise à l'extérieur.

La vie du Club :

L'association compte 183 membres dont 129 licenciés et 54 sympathisants.

- Tournois de régularité au club : **6166 joueurs** contre 6020 pour 2023-24, 5682 pour 2022-23 et 4958 pour 2021-22. Soit 146 joueurs de plus que l'année précédente et 1208 par rapport à 2021-22. Félicitations à tous les joueurs récents qui, sous l'impulsion positive de Thierry, sont de plus en plus nombreux à participer aux tournois de régularité.

Sur les 6 années de mandats des actuels Président et vice-Président, le nombre de licenciés a **augmenté de 30%**. Pendant la même période le comité de Guyenne en a perdu 9,6% et la FFB 13,4%.

- Tournois sur Real Bridge : **16976 joueurs** accueillis contre 21260 en 2023-24 et 21172 en 2022-23. Soit 4284 joueurs en moins que l'année précédente et 4196 en moins en 2 ans.

Remerciement à Thierry pour son aide dans l'arbitrage des 3 tournois hebdomadaires.

L'arbitrage de ces tournois représente 500 heures de présence annuelle pour chacun des deux arbitres.

Le nombre de licenciés, hors scolaire, est passé de 107 en 2021 à 116 en 2022, 119 en 2023 et **129 en 2024**.

Le forum des Associations de septembre 2024 a permis de recruter 26 nouveaux joueurs dont 18 ont décidé de continuer cette année.

Les belles réussites de cette année :

- 138 participants à notre Festival du 07 juillet 2024. Les équipes Lambrot-Solis et Boisson-Capette terminent respectivement 2^{ème} et 10^{ème}.
Remerciement aux sponsors qui nous permettent de récompenser les joueurs.
- Tournoi du Littoral : 84 joueurs ont participé. Bravo à l'équipe Pignot-Capette qui arrive 2^{ème}.
- L'équipe Lambrot-Gacherieu-Braconnier-Guibert-Recurt termine 6^{ème} en finale Interclubs D2.
- L'équipe Perron-Coudert termine 4^{ème} de la finale de ligue en Mixte
- L'équipe Guibert-Braconnier perd en finale de comité de la coupe de France
- Téléthon : 400 euros recueillis. Malheureusement le choix de la FFB de ne plus soutenir le Téléthon ne nous a pas été favorable. Cette année le tournoi Téléthon aura lieu pour retrouver le niveau de dons des années précédentes. Petit rappel : 2/3 des sommes versées sont redistribués sous forme de crédit d'impôts.

La formation

54 joueurs ont bénéficié au moins d'un cours de formation.

Nous avons accueilli 25 nouveaux licenciés dont 19 sont en cours de 2^{ème} année cette année.

Pour 2025-2026 la formation est placée sous la responsabilité de Jean-François Boutinaud.

Le club dispose d'une équipe de formateurs bénévoles et totalement investis afin de permettre aux élèves licenciés au club d'accéder aux différents tournois suivant le niveau de chacun.

Groupe débutants	Thierry Braconnier	mercredi matin
Groupe 2 ^{ème} année	Françoise Perron	mercredi matin
Groupe 3 ^{ème} année	Bertrand Coudert	mardi matin
Atelier « progression »	Bernard Laoué	jeudi matin
Atelier « Signalisation »	Pascal Lehembre	mercredi matin
Jeu de la carte perfectionnement	Jean-René Gacherieu	mardi matin (tous les 15 jours)

Différents tournois sont accessibles aux moins confirmés :

- Tournois 4^{ème} et 3^{ème} séries organisés par Jean-Pierre Page les 2^{ème} et dernier mercredis du mois
- Les tournois débutants-chevrons : le vendredi soir à 19h45.
- Les tournois Andernos-Le Canon se disputent 4 fois par an
- Les Simultanés des élèves
- Le championnat de France des écoles de bridge
- Le tournoi du Littoral

L'ensemble des cours, dont la gratuité est totale, entraîne pour les élèves un certain nombre de contreparties :

- Une présence régulière
- L'obligation de prévenir le formateur d'une absence
- De travailler à la maison les cours grâce aux livres
- La participation aux tournois qui reste le meilleur apprentissage.
- La participation aux compétitions notamment les Interclubs dont les coûts sont totalement pris en charge par le club

Isabelle aura en charge l'animation des groupes WhatsApp des élèves et joueurs jusque 3K.

Jean-François Boutinaud et Benoît Oliot assureront l'organisation de tous les tournois concernant les élèves. Jean-François sera le joker des formateurs.

Tournois du club :

- Tournois de régularité tous les lundis et jeudis
- Tournois de J.P.Page les 2^{ème} et dernier mercredis du mois
- La coupe des Clubs
- Tournoi crêpes
- Tournoi chocolat
- Tournoi Téléthon
- Tournoi du Littoral
- Le Festival le 1^{er} samedi de juillet
- Activité Real Bridge avec 3 tournois hebdomadaires :
 - lundi réservé aux 3^{èmes} et 4^{èmes} séries
 - mercredi et dimanche ouverts à tous

Le Président propose de procéder au vote du rapport moral.

Le rapport moral du président est voté à l'unanimité des participants à main levée.

TROISIÈME RESOLUTION :

RAPPORT FINANCIER

- La parole est donnée à Jean François BOUTINAUD, trésorier.
Commentaires des documents comptables distribués au début de l'Assemblée Générale.
Remarque : sans Realbridge, le club serait en déficit.
- Les vérificateurs aux comptes Dominique Perot et Christian Poudes commentent leur rapport.

Le Président propose de passer au vote.

Les vérificateurs aux comptes proposent à l'assemblée de voter sans réserve le rapport financier.
Celui-ci est adopté à l'unanimité des participants à main levée.

QUATRIÈME RESOLUTION :

- Renouvellement du conseil d'Administration
4 candidatures ont été enregistrées :
2 membres en fin de mandat : Gérard Poittevin et Thierry Braconnier
2 nouveaux candidats : Brigitte Lobjoy et Pierre Marcillière

Le président propose de passer au vote.

Les 4 candidats sont élus à l'unanimité à main levée.

- Élection d'un vérificateur aux comptes : Eric Valèze est élu à l'unanimité à main levée.
- Le président récompense les meilleurs résultats en % des joueurs ayant joué 50 tournois de régularité au sein du Club :
Thierry Braconnier en 1ère série
Gérard Poittevin en 2ième série
Colette Neau en 3^{ième} série
Maryse Caliot en 4^{ème} série

La parole est donnée à Monsieur le maire d'Andernos.

Celui-ci rappelle que dans cette période difficile et compliquée, il est important que l'esprit associatif puisse rassembler le maximum de personnes.

Il réitère son soutien sans faille à notre association.

Monsieur le maire félicite l'ensemble des membres du club pour leur dynamisme et leur état d'esprit.

Le président remercie l'assemblée et déclare la séance levée à 12h 15

Le Président
Gérard POITTEVIN

La Secrétaire Générale
Marie-Claude LEJARRE